

27 sep 2012 -17:28

Appartient à Conseil des ministres du 28 septembre 2012

Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé une série de dossiers de demandes d'engagements de crédits qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable par le groupe de travail mis en place dans le cadre de la circulaire du 24 avril 2012 relative à la prudence budgétaire pour l'année budgétaire 2012.

Il a en outre approuvé l'engagement de crédits pour :

- l'attribution du projet "Accompagnement de la modernisation de l'Administration générale des douanes et accises - Phase 2" dans le cadre du Programme "Support des changements organisationnels au SPF Finances",
- l'attribution de deux marchés publics par la Régie des bâtiments pour le nettoyage journalier et périodique des locaux dans le bâtiment Eurostation, sis à Bruges, Koning Albert I laan 1/5 et occupé par le SPF Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>